

# Communiqué de Presse



## Allianz Global Investors France et les PRI

### L'évaluation de la société de gestion met en évidence des progrès sensibles dans la mise en œuvre des 6 Principes pour l'investissement responsable

En tant que signataire depuis 2007 des six Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) développés sous l'égide des Nations Unies, Allianz Global Investors France s'engage à intégrer les facteurs ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans l'ensemble de ses processus de gestion.

Tous les ans, les signataires des PRI – à ce jour près de 500 institutionnels et asset managers, représentant plus de 18 trillions USD (à fin mai 2009) - sont évalués sur la mise en œuvre de ces principes au sein de leurs politiques et pratiques d'investissement. L'évaluation 2009 (portant sur l'année 2008) a révélé, dans la catégorie « mainstream asset managers » (94 sociétés de gestion à travers le monde), les progrès sensibles réalisés par Allianz Global Investors France : la société de gestion se classe en effet dans les 1er et 2ème quartiles pour chacun des six principes, alors qu'elle se situait dans les 3ème et 4ème quartiles parmi les 43 sociétés évaluées en 2008 (au titre de l'année 2007). (1)

Les résultats de cette évaluation sont une reconnaissance de l'engagement d'Allianz Global Investors France et de ses réalisations concrètes dans le domaine de l'investissement responsable (voir annexe). Ils viennent s'ajouter à la récente labellisation des cinq fonds de sa gamme ISR par Novethic, centre de recherche sur la RSE et l'investissement socialement responsable et media expert sur le développement durable. Pour être labellisés, les fonds devaient répondre à quatre critères : la prise en compte des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance), la transparence du processus de gestion ISR, le reporting extra-financier sur la base des critères ESG et la publication de la composition intégrale du portefeuille.

Avec des encours ISR de près de 5 milliards d'euros à fin septembre 2009 (sur un total d'actifs sous gestion de plus de 72 milliards), Allianz Global Investors France se situe parmi les tout premiers acteurs du marché français de l'ISR. La société propose aux investisseurs une gamme d'OPCVM ISR couvrant l'ensemble des classes d'actifs (actions, taux, monétaires).

*(1) Le secrétariat des PRI apporte les précisions suivantes concernant cette évaluation : "Scores have been calculated based on signatories' self assessment and using the scoring methodology approved by the PRI Assessment Group. Although a limited verification exercise was undertaken with a proportion of signatories, responses have not been independently audited by the PRI Secretariat, PRI Assessment Group, or any other third party. Individual results including comparisons to the overall results (quartiles) are*

*indicative and do not imply an endorsement of signatory activity. While this information is believed to be reliable, no representations or warranties are made as to the accuracy of information presented, and no responsibility or liability can be accepted for any error, omission or inaccuracy in this information.”*

#### A propos d'Allianz Global Investors France

Membre d'Allianz Global Investors, qui regroupe les activités de gestion d'actifs du Groupe Allianz à l'échelle mondiale, Allianz Global Investors France gère plus de 72 milliards d'euros pour le compte d'investisseurs institutionnels et privés (chiffres au 30 septembre 2009). La société exerce une double activité de gestion et de distribution.

En tant que gérant, Allianz Global Investors France est un spécialiste de l'investissement zone euro couvrant l'ensemble des grandes classes d'actifs, avec une expertise et un engagement forts dans l'investissement socialement responsable. La société dispose en outre d'une capacité d'assemblage qui lui permet d'apporter des solutions d'investissement sur mesure à ses clients, grâce à la diversité de ses compétences en gestion et en allocation d'actifs globale. Allianz Global Investors France est un gérant de conviction, dont le style repose sur une approche fondamentale de long terme.

#### Contact presse

Marc Saint Raymond, responsable de la communication

Tél : 01 57 86 85 40 – Email : marc.saint-raymond@allianzgi.fr

Annexe

**Illustration de la mise en oeuvre des PRI dans les politiques et pratiques d'investissement d'Allianz Global Investors France**

<p>Principe 1 : Intégrer les problématiques ESG dans l'analyse et les processus d'investissement.</p> <p>Classement : 2ème Quartile</p>	<p>. Avec plus de 3,2 milliards € d'encours ISR au 31 décembre 2008 (près de 5 milliards à fin septembre 2009), AllianzGI France est l'un des leaders du marché français de l'ISR. Nos deux fonds-phares investis en actions (Allianz Valeurs Durables) et en actifs monétaires (Allianz Securicash SRI) sont parmi les plus gros fonds ISR dans leur catégorie respective à l'échelle européenne (selon Lipper FMI).</p> <p>. Appliquée aux actions depuis 2002, notre approche ISR a été récemment étendue à de nouvelles classes d'actifs, comme les obligations privées et les actifs monétaires, dans le cadre de fonds gérés à la fois pour le compte d'investisseurs institutionnels et de particuliers (pour les particuliers, les encours représentaient 1 milliard d'euros à fin septembre 2009). Au-delà de la gestion de mandats ISR représentant plus de 900 mn €, AllianzGI France a également réussi à commercialiser ses fonds ISR auprès d'une clientèle de particuliers, notamment au travers des réseaux d'Allianz France.</p> <p>.La philosophie et les critères ISR sont appliqués selon la même approche dans notre gestion, quelles que soient les classes d'actifs.</p>
<p>Principe 2 : Intégrer les problématiques ESG dans les politiques et pratiques actionnariales.</p> <p>Classement : 2ème Quartile</p>	<p>Nous avons intégré la démarche des PRI dans notre politique de vote, de manière à prendre en compte les critères sociaux et environnementaux en plus des critères traditionnels liés à la corporate governance.</p>
<p>Principe 3 : Inciter les émetteurs à rendre compte de leurs performances ESG.</p> <p>Classement : 1er Quartile</p>	<p>. Nous avons rejoint la Global Reporting Initiative (GRI) : nous y représentons les investisseurs au sein du groupe de travail sectoriel agro-alimentaire, qui vise à développer des indicateurs de reporting spécifiques pour cette industrie-clé.</p> <p>.Nous avons également participé au groupe de travail GRI, auteur du rapport intitulé "Reaching Investors: Communicating Value through ESG Disclosures".</p>

<p>Principe 4 : Promouvoir les PRI au sein de l'industrie de l'investissement.</p> <p>Classement : 2ème Quartile</p>	<p>. En qualité de membre fondateur de l'Enhanced Analytics Initiative (EAI), nous avons depuis publiquement réaffirmé notre engagement d'allouer 5% du total de nos commissions de courtage aux fournisseurs de la meilleure recherche ESG et de long terme.</p> <p>. Nous avons été réélus au Conseil du Forum pour l'investissement responsable (FIR). Nous parrainons et sommes membres du Jury du Prix annuel de la recherche ISR attribué par l'Association française de gestion financière (AFG) et le FIR (meilleure thèse de doctorat et meilleur mémoire de maîtrise, meilleur article de recherche, 3 bourses d'études).</p>
<p>Principe 5 : Participer aux initiatives collectives visant à renforcer l'efficacité de la mise en oeuvre des PRI.</p> <p>Classement : 1er Quartile</p>	<p>. AllianzGI France s'attache à participer aux débats de politique publique et à prendre part aux initiatives liés aux grandes thématiques qui pourraient avoir un impact sur ses activités d'investissement. Les initiatives multi-parties prenantes sont déterminantes, notamment dans les domaines où les actions isolées sont inefficaces. C'est ainsi que AllianzGI France a rejoint le conseil d'administration de l'Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) aux côtés d'acteurs internationaux et français (pour plus d'informations : <a href="http://www.eiti.org">www.eiti.org</a>)</p> <p>. Les deux co-responsables du développement ISR d'AllianzGI France sont membres des Commissions ISR et Corporate Governance de l'AFG.</p>
<p>Principe 6: Rendre compte de la mise en oeuvre des PRI.</p> <p>Classement : 1er Quartile</p>	<p>. A l'occasion de la Semaine française du développement durable du printemps 2009, AllianzGI France a communiqué largement sur ses engagements socialement responsables et durables. Au cours d'une conférence de presse et d'une réunion interne proposée à l'ensemble de ses collaborateurs, elle a présenté ses récents développements en matière d'ISR et leur impact sur notre métier, ainsi que ses initiatives en faveur du développement durable concernant ses propres activités.</p> <p>. AllianzGI France a en outre lancé une lettre d'information externe dédiée à l'ISR (3 numéros par an) et poursuit sa politique de reporting annuel sur ses activités en matière de corporate governance et de vote en Assemblée générale.</p>